

Label « École des ondes / webradio »

En partenariat avec Radio France

Enjeux, contenu et cahier des charges

- Un outil fédérateur permettant une évolution positive de la vie pédagogique de l'établissement
- Un accompagnement en formation des équipes pédagogiques
- Une pratique et un usage de la radio sur le temps long

Préambule

Le projet de labellisation s'adresse à tous les projets de production radiophonique centrés sur la culture et la création artistique.

Il consiste à développer une démarche motivante, en partenariat avec Radio France, permettant, à parts égales, une approche artistique, culturelle, citoyenne et formatrice constitutive des apprentissages de l'élève.

Il s'agit de donner les clés permettant de construire une architecture cohérente des contenus choisis et décidés dans le cadre d'un projet d'établissement. Il s'agit également d'amener les établissements à installer la pratique et l'usage de la radio sur le temps long dépassant le simple cadre d'un projet annuel.

La radio est par nature un outil fédérateur. Elle permet, avec sa démarche d'éditorialisation des contenus, de donner un sens et une direction à différentes postures d'apprentissage rencontrées au cours d'une scolarité. Elle permet de maîtriser des compétences nécessaires dans la formation des élèves : créativité, expression écrite, expression orale, construction d'une pensée cohérente, compréhension d'un sujet, maîtrise d'un vocabulaire spécifique, etc.

L'oral à la radio s'appuie sur l'écrit, apprend à trouver les mots justes et précis. La pratique de la radio apprend à gérer sa voix, ses émotions et renforce la confiance en soi. Elle permet de développer des compétences disciplinaires, transversales et citoyennes.

C'est l'opportunité pour les élèves de s'approprier une pratique créative et citoyenne d'un média numérique au service de la mise en réseau des savoirs et des connaissances.

La radio permet d'apprendre à travailler en équipe dans le respect et l'écoute de la parole de l'autre. La réussite et la qualité des productions dépendent de l'engagement de chacun.

La mise en partage des compétences et de l'expérience de professionnels issus de la grande diversité des métiers réunis à Radio France, contribue à enrichir le projet des enseignants et le travail des élèves dans une démarche de co-construction en s'appuyant sur les stations ou les formations de Radio France.

Pour pouvoir être labellisé « École des ondes / webradio » le projet présenté doit être fédérateur et permettre à la vie de l'établissement de se coordonner autour de lui.

Cette labellisation dépend d'indicateurs tels que : l'articulation claire avec les apprentissages et les parcours notamment d'éducation artistique et culturelle et citoyen, mais aussi le nombre de professeurs, d'élèves, de membres de la communauté éducative, les partenariats associés.

I Cahier des charges

- Le projet est validé par le conseil d'administration et soutenu par la communauté éducative.
- Le projet est intrinsèquement lié au projet d'établissement. Il devient un support privilégié des actions menées dans l'établissement.
- Le projet est porté par une équipe pédagogique élargie, même si chacun peut s'investir à des niveaux différents.
- Le projet permet aux élèves d'être créateurs de contenus de formes variées. Il est un outil d'apprentissage des droits, des devoirs et des responsabilités qui accompagnent l'exercice de la liberté d'expression et de publication.
- Le projet induit une contribution de l'établissement à la Wikiradio de l'académie de Créteil.
- Le projet est construit en partenariat avec Radio France.
- Le projet porte une dimension d'éducation artistique et culturelle (EAC) forte, en appui sur les trois piliers de l'EAC : la pratique artistique, l'ouverture culturelle et l'acquisition de connaissances. (voir annexe 1 « Charte de l'EAC »)
- Le projet permet de développer les compétences de l'EMI : utiliser les médias et l'information de manière autonome, exploiter l'information de manière raisonnée, utiliser les médias de manière responsable et produire, communiquer et partager des informations. (Voir annexe 2 : les compétences visées par l'EMI)

La contribution à la Wikiradio de l'académie de Créteil permet d'inscrire le projet dans une démarche participative et de réseau : éditorialiser, partager, échanger.

- Éditorialiser pour permettre de construire conjointement une organisation des contenus et leur donner un sens dans un projet global de la Wikiradio.
- Partager pour valoriser les réalisations et bénéficier de celles d'autres projets.
- Échanger pour s'ouvrir vers le monde proche ou éloigné. Les échanges internationaux (francophones ou autres) pouvant être un facteur d'ouverture particulièrement riche.

Les productions des établissements labellisés alimenteront un rendez-vous régulier (fréquence à définir), à destination des auditeurs de la Wikiradio.

II Un accompagnement des équipes

Le projet est accompagné par un volant de formations.

Ces formations permettent d'aborder toutes les questions inhérentes à la déclinaison du projet webradio : relation au projet d'établissement, création sonore, musique et chant choral, pratiques radiophoniques, traitement de l'information et écritures radiophoniques, droit et déontologie de l'information, organisation des activités des élèves dans le cadre d'un projet de webradio, prise en main des outils de production et de la Wikiradio.

Les offres de formations

- Le plan académique d'animation : une animation Daac-Clémi-Radio France pour la définition des enjeux de la labellisation.
- En inscription individuelle inscrite au Plan académique de formation (Ouv pour la Daac et Civ pour le Clémi).
- Les Aides négociées de territoires (ANT) : une formation Daac/Clémi est proposée « la webradio, vecteur d'évolution pédagogique pour l'ouverture culturelle ».

ANNEXE 1 : la Charte pour l'éducation artistique et culturelle

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



ANNEXE 2 : une dimension Éducation aux médias et à l'information (EMI)

L'éducation aux médias et à l'information développe des compétences et des connaissances transversales qui participent de la culture citoyenne, de la culture médiatique, de la culture informationnelle et de la culture technique et numérique des élèves.

Le projet permet de développer les compétences de l'EMI :

Les compétences de l'EMI s'organisent autour de 4 grands axes. Elles sont identifiées par des référentiels consultables à partir de ce lien : <http://clemi.ac-creteil.fr/spip.php?article885>

Nous proposons, ici, des compétences attendues dans les objectifs du projet. Celui-ci précisera les modalités mises en œuvre pour qu'elles soient travaillées avec les élèves.

1. Utiliser les médias et les informations de manière autonome

Connaître et s'approprier ses espaces informationnels, savoir chercher, accéder et s'approprier l'information.

Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.

2. Exploiter l'information de manière raisonnée

Exercer son esprit critique face à l'information, distinguer ses sources, s'interroger sur sa validité et sa fiabilité, son degré de pertinence.

Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.

S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.

3. Utiliser les médias de manière responsable

Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication,

Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique,

S'initier à la déontologie des journalistes

Se familiariser avec les notions d'espace privé/espace public, d'identité et de traces numériques.

4. Produire, communiquer, partager des informations

Distinguer la simple collecte d'informations de la structuration des connaissances.

S'engager dans un projet de création et publication (...) qui respecte droit et éthique de l'information.

Développer des pratiques culturelles à partir d'outils de production numérique.

ANNEXE 3 : la Wikiradio de l'académie de Créteil

- La [Wikiradio de Créteil](#) est une plateforme de production et de diffusion de contenus radiophoniques en ligne.
- Outil au service des apprentissages, la Wikiradio est mise à disposition des établissements de l'académie par le rectorat.
- Les auteurs contributeurs de la Wikiradio sont responsables de leurs contenus et s'engagent à respecter la charte de la Wikiradio de l'académie de Créteil.
- Espace partagé, la Wikiradio permet de diffuser les productions des élèves, mais également d'écouter les productions d'autres classes de l'académie.
- Les contributeurs de la Wikiradio peuvent disposer d'un créneau sur la grille des programmes.
- Les contenus produits et diffusés sur la Wikiradio sont éditorialisés par les contributeurs.
- Les productions disponibles sur la Wikiradio peuvent être partagés : écoute en ligne, via une application, partage sur les réseaux sociaux.
- La Wikiradio permet de faire des duplex et ainsi de convier des intervenants à distance. Elle autorise en cela une ouverture et des partenariats, au-delà des limites de l'académie.
- Une formation à la prise en main de l'outil est dispensée par le Clémi académique qui accompagne la Wikiradio.

Les productions des élèves seront diffusées sur la plateforme académique de webradio, la Wikiradio.

Doivent être anticipés : le public, la ligne éditoriale, la fréquence et les modalités de diffusion (direct/différé).